

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours : DSP interne Session : 2023
Epreuve : Composition écrite Date de l'épreuve : 07/03/2023

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Jouets pour filles, jouets pour garçons =
sujet d'éducation ou problème de société ?

La distinction "garçons / filles" peut ici faire référence à différentes problématiques, telles que celles autour du clivage qui pourrait alors nourrir une certaine différenciation responsable alors d'une potentielle inégalité.

Si la notion d'inégalité est ancienne, de nouveaux concepts semblent interroger l'idée de distinguer les deux sexes et tout ce qui leur est associé. Si cela revêt de sujet d'éducation, il s'agira également d'un phénomène sociétal dont l'état a dû se saisir.

Nous aborderons dans un premier temps le concept de distinction des deux sexes (I), puis dans un second temps les mesures et dispositifs pour repenser ce phénomène ainsi que leurs limites (II).

I) Filles / garçons : du concept de l'inégalité entre les deux à la théorie du genre.

Les formes de discrimination, d'inégalité existent depuis des siècles et se sont vues partiellement remédiées (A) pour laisser place aujourd'hui à un nouveau phénomène sociétal celui de l'indifférence du sexe, soit "théorie du genre" (B).

A) Si la femme aura souvent et longtemps été désavantagée par rapport à l'homme depuis de nombreuses années, certaines législations viennent faire évoluer ces pratiques. 1/4.

(Doc 1). Les textes de loi voudront alors protéger la femme ainsi que lui garantir certains droits. Dans le domaine professionnel notamment il s'agira de veiller à l'égalité de traitement et d'accès à l'emploi et plusieurs autres sujets, donnant plus de considération à la femme. Ainsi la question d'inégalité se verra rétablie par l'existence de législation à ce titre, voire de ^{de}judiciarisation dans le cas où il y aurait discrimination. En revanche, la distinction de des sexes et ses nombreuses conséquences demeurent source de problème. Il s'agira alors de sensibiliser à ce sujet de manière plus précoce de façon éducative. L'éducation à la sexualité constituera alors une tentative de réponse à la lutte contre le stéréotype et le sexisme (Doc 2). Le concept d'égalité semble venir s'apparenter à celui du genre.

B) Pour répondre à l'exigence de l'éducation à ne pas distinguer les sexes, de manière à mieux répondre une certaine égalité garçon / fille ; différents débats et mesures viennent le faire. Dans l'espoir et l'ambition de lutter contre toute forme de violence sexistes, la promotion de l'égalité homme / femme, garçons / filles se verra défendue par un traitement non genré et une disposition à permettre et favoriser une certaine mixité dans ce qui leur est mis à disposition (Doc 5).

Sa volonté de supprimer ces inégalités, voire de supprimer une différenciation entre les deux sexes nécessite alors à la fois en charge de ce sujet par les pouvoirs publics.

II) Nouvelles par réponse à ce phénomène social et limites de celles-ci.

Si la lutte contre l'inégalité des sexes, voire la volonté de faire disparaître leurs distinctions s'est vue comme un défi des politiques gouvernementales (A), la nuance induisant certaines limites à ce sujet nécessite une certaine vigilance (B).

A) La diffusion de la culture de l'égalité, cadrée par différentes mesures et dispositifs (CIEH), s'établit au sein de l'éducation primaire dans le cadre scolaire par le biais de sensibilisation via l'enseignement (Doc 4). Les mesures gouvernementales sont desreuses de lutte contre les stéréotypes, le sexisme en envisageant l'éducation à la sexualité comme moyen d'y remédier (Doc 2). Dans l'optique de promouvoir la mixité, perçue comme lutte contre l'inégalité, une sensibilisation et des dispositions à l'acquisition de produits non genrés sont mises en avant (Doc 5). La volonté est de lutter contre les stéréotypes de genres. Or la nuance quant à ces concepts est à prendre en compte, de manière à ne pas être contre productif.

B) L'idée de la théorie du genre dans le but de lutter contre le clivage peut se voir nuancer par une certaine posture de déni du déterminisme biologique qui pourrait alors présenter des conséquences négatives, contre productives dans la recherche d'égalité (Doc 3). Comme le souligne le primatologue "Frans de Waal", la problématique n'étant pas le genre mais l'inégalité (Doc 6) se pencher sur un problème pourrait en délaissier ses causes, où le besoin de ^{ne plus} genrer serait en réalité un symptôme. Le genre constituerait alors davantage un moyen de s'identifier, de se définir sans être mis à mal par la culture et l'environnement qui influencerait tel ou tel comportement. Ainsi, la réponse des pouvoirs publics sur ce sujet social se venait alors s'élargie à une réflexion sur les causes

de cette inégalité ayant laissé place à une révisite de ses différences, tant par le sexe que par le genre.

Bien que la société gouvernementale soit confrontée à un défi auquel elle peut apporter des solutions ; le sujet du genre constitue également un sujet d'éducation à chacun. Les réponses apportées à travers la sensibilisation, l'éducation à ces différents concepts constituent un enjeu majeur ; celui de réussir à solutionner un sujet d'éducation intégré dans un problème de société. Qui de plus est doit appeler à la vigilance d'être contre productif voire de créer d'autres problèmes sociétaux.